

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

AFIN DE RÉPONDRE AU MIEUX À VOS ATTENTES, NOUS SOUHAITONS AVOIR DES RENSEIGNEMENTS SUR VOUS ET VOS ENFANTS:

LE P'TIT MÔME

Nom: Prénom:
 Date de naissance: Sexe:.....
 Nationalité: Adresse:
 Langues parlées: Langues comprises:
 Activité extra-scolaire: Établissement(s) fréquenté(s) avant APM:
 Nom du pédiatre: Numéro du pédiatre:
 Section: Pouponnière Nurserie TPS PS MS

SA FAMILLE

Situation Familiale: Célibataire Marié(e) Divorcé(e) Séparé(e) Veuf(ve)

SA MAMAN

Nom: Prénom:
 Profession:
 Adresse (domicile):
 Tel (bureau): GSM:
 Email:

SON PAPA

Nom: Prénom:
 Profession:
 Adresse (domicile):
 Tel (bureau): GSM:
 Email:

SES FRÈRES ET SOEURS

Nom et Prénom: Date de naissance: Écoles fréquentées:

CAS D'URGENCE

En situation d'urgence et dans le cas où les parents ne sont pas joignables merci de contacter les personnes suivantes:

Nom: Prénom: GSM:

En cas d'accident, j'autorise l'équipe Aux P'tits Mômes à faire transporter mon enfant à la clinique:

Nom: Adresse: GSM:

Casablanca le:

Signature du père

Signature de la mère

HORAIRES ET MODALITÉS D'INSCRIPTIONS

HORAIRES DU JARDIN D'ENFANT:

MATIN	APRES-MIDI	MERCREDI
8:30 - 11:30	14:10 - 17:00	8:30 - 11:30

HORAIRES DES PERMANANCES:

MATIN	APRES-MIDI	MERCREDI
7:45 - 8:30 11:30 - 12:00	17:00 - 18:00	11:30 - 12:00

- ➔ Le jardin d'enfant est fermé le samedi et le dimanche. Toutefois, nous proposons des ateliers ludiques les Mercredi's après-midi jusqu'à 16:30.
- ➔ Il est impératif de respecter les horaires de classe. Un retard allant jusqu'à 30 minutes après le début des classes est occasionnellement acceptable.
- ➔ Au delà de 18:00, l'école n'est plus responsable des enfants.

TARIFS:

Frais d'inscriptions annuels et assurance (non remboursable)

FRAIS D'INSCRIPTION	6000DHS
----------------------------	----------------

Frais de scolarité payables au début de chaque trimestre, aucun paiement mensuel n'est accordé

	FRAIS DE SCOLARITÉ MENSUELS	FRAIS DE SCOLARITÉ TRIMESTRIELLE
DEMI JOURNÉE (MATIN OU APRÈS-MIDI)	2200DHS	<input type="checkbox"/> 6600DHS
JOURNÉE COMPLÈTE	2600DHS	<input type="checkbox"/> 7800DHS
FRAIS DE GARDE REPAS	200DHS	<input type="checkbox"/> 600DHS
FRAIS DE CANTINE	600DHS	<input type="checkbox"/> 1800DHS
LES MERCREDI'S	300DHS	<input type="checkbox"/> 900DHS
FRAIS DE PERMANENCE JOURNÉE COMPLÈTE	250DHS	<input type="checkbox"/> 750DHS
CAMPS DE VACANCES INCLUS (6 SEMAINES)	850DHS (LA SEMAINE)	<input type="checkbox"/> 4000DHS (6 SEMAINES)

➔ Je déclare avoir pris connaissance des modalités d'inscriptions et horaires du jardin d'enfants Aux P'tits Mômes et je m'engage à les respecter.

Casablanca, le:

Nom/Prénom:

Signature du père

Signature de la mère

Je soussigné(e) Madame, Monsieur..... parents de l'élève
..... confirme mon choix d'inscrire mon enfant au sein du jardin
d'enfants Aux P'tits Mômes en classe de:

- Pouponnière - naissance 2025/2026
- Nurserie - naissance 2024/2025
- Toute Petite Section - naissance 2023/2024
- Petite Section - naissance 2022/2023
- Moyenne Section - naissance 2021/2022

- ↪ L'inscription est effective après la remise du dossier d'inscription dûment rempli, signé par les deux parents et accompagné du règlement des frais d'inscription (assurance et fournitures). Il faut joindre avec le dossier:
- ↪ En cas de désistement ou d'absence (sauf cas de force majeure), les frais d'inscription ne pourront être remboursés ou reportés.
- ↪ Il est de votre responsabilité de régler les mensualités : L'inscription de votre enfant représente un engagement annuel. Même en cas d'absences fréquentes, il n'est pas possible de suspendre ou de ne pas payer les mensualités.
- ↪ En cas de scolarisation d'une fratrie durant la même année, une remise de 10% sur la totalité des frais sera accordée.
- ↪ L'établissement est couvert par une assurance civile couvrant les accidents que les enfants pourraient provoquer ou subir.

À JOINDRE AVEC LE DOSSIER:

- ★ 8 photos d'identité de l'enfant.
- ★ Un extrait d'acte de naissance ou une photocopie du livret de famille.
- ★ Copie de la CIN des parents.
- ★ Fiche de renseignement, fiche de santé, fiche d'inscription, personnes autorisées à récupérer vos enfants et règlement intérieur, dûment renseignées et signées par les deux parents.
- ★ Pour les parents séparés, une photocopie du jugement de divorce.

DROIT À L'IMAGE

Nous souhaiterions avoir votre accord pour filmer, photographier et diffuser l'image de votre enfant sur les réseaux sociaux ou autre support publicitaire. En vous remerciant d'avance.

- J'autorise Je n'autorise pas

- ↪ Je déclare avoir pris connaissance et m'engage à respecter l'échéancier de règlement financier, les pièces à fournir ainsi que le règlement intérieur du jardin d'enfants Aux P'tits Mômes.

Casablanca, le:

Nom/Prénom:

Signature du père

Signature de la mère

FICHE DE SANTÉ

AFIN DE PRÉSERVER AU MIEUX LA SANTÉ DE VOTRE ENFANT, MERCI DE FAIRE REMPLIR CETTE FICHE PAR SON PÉDIATRE

Nom de l'enfant:

Prénom:

Groupe sanguin:

VACCINS:

↕ BCG: Fait le			Résultat
↕ Dernier contrôle tuberculinique			
↕ DT Coq Polio			
1ère injection			2ème injection
3ème injection			Rappel
↕ Anti Hépatite B			
1ère injection			2ème injection
Rappel 1			Rappel 2
↕ ROR ou équivalent			
1ère injection		2ème injection	Rappel
↕ Rotarix			
1ère injection		2ème injection	Rappel
↕ Meningococcique A + C / ou ménigo conjugués			
↕ Prevenar			
1ère injection			2ème injection
3ème injection			Rappel
↕ Anti-hépatite A			
1ère injection			2ème injection
3ème injection			Rappel

ALLERGIES:

Est-ce que votre enfant fait des allergies? Si oui, lesquelles?

TRAITEMENT:

Est-ce que votre enfant suit un traitement? Si oui, lequel?

OPÉRATION:

Est-ce que votre enfant à subi une intervention chirurgicale?

Si oui, laquelle?

TROUBLE SENSORIEL:

Est-ce que votre enfant à un trouble sensoriel. Si oui, lequel?

Audition Vision Olfactif Autre

PRÉCÉDENTES AFFECTIONS:

Oreillons Varicelle Scarlatine Rubéole

Rougeole Coqueluche Méningite Autre

HABITUDES:

Votre enfant fait-il souvent des:

Angines Pharyngites Bronchites Otites Autre

Souhaitez vous signaler autre chose au sujet de l'état de santé de votre enfant?

Signature et cachet du médecin

Signature du père

Signature de la mère



PERSONNES AUTORISÉES À RÉCUPÉRER MON ENFANT

AFIN DE GARANTIR LA SÉCURITÉ DE VOS ENFANTS, NOUS VOUS PRIONS DE BIEN VOULOIR RENSEIGNER LES ÉLÉMENTS CI-DESSOUS:

Nom de l'enfant: Prénom:

Date de naissance: Année Scolaire:

Classe: Pouponnière Nurserie TPS PS MS

Je soussigné Mme et Mr (mère/père) autorisons les personnes suivantes à venir chercher notre enfant à Aux P'tits Mômes.

NOM	PRÉNOM	LIEN DE PARENTÉ	CIN	GSM	PHOTO

POUR LA SÉCURITÉ DES ENFANTS:

- ➡ Toute personne autorisée à récupérer votre enfant doit être munie de sa CIN.
- ➡ Les parents sont responsables de tenir informés les accompagnateurs du système d'accompagnement mis en place par Aux P'tits Mômes.
- ➡ L'accompagnateur est responsable de votre enfant. Il doit le conduire à sa classe et le confier à un membre de l'équipe pédagogique.
- ➡ En cas de changement de personnes autorisées à récupérer vos enfants, il est impératif de nous le signaler dans les plus brefs délais. Une copie cachetée et signée de la nouvelle fiche d'autorisation vous sera remise.

Aux P'tits Mômes n'est en aucun cas responsable des incidents qui peuvent survenir en cas de non-respect des règles citées ci-dessus.

Casablanca, le:

Nom/Prénom:

Signature du père

Signature de la mère



CAMPS DE VACANCES

LE P'TIT MÔME

Nom: Prénom:
Date de naissance: Sexe:.....
Nationalité: Adresse:
Sa Maman: GSM Maman:
Son Papa: GSM Papa:
Mode de paiement:

HORAIRES DES CAMPS DE VACANCES:

JOURNÉE COMPLÈTE	08:30 - 16:30
------------------	---------------

HORAIRES DES PERMANANCES:

MATIN	APRES-MIDI
8:00 - 8:30	16:30 - 17:00

TARIFS	ENFANTS D'AUX P'TITS MÔMES	ENFANTS DE L'EXTERIEUR
1 SEMAINE	<input type="checkbox"/> 850DHS	<input type="checkbox"/> 1000DHS
2 SEMAINES	<input type="checkbox"/> 1600DHS	<input type="checkbox"/> 1800DHS
4 SEMAINES	<input type="checkbox"/> 3000DHS	<input type="checkbox"/> 3400DHS
6 SEMAINES	<input type="checkbox"/> 4000DHS	<input type="checkbox"/> 4500DHS

DATES CAMPS DE VACANCES

<input type="checkbox"/> 19 - 23 OCTOBRE	<input type="checkbox"/> 1 - 5 MARS
<input type="checkbox"/> 26 - 30 OCTOBRE	<input type="checkbox"/> 26 - 30 AVRIL
<input type="checkbox"/> 22 - 26 FEVRIER	<input type="checkbox"/> 03 - 07 MAI

- Les repas ou collations ne sont pas fournis pendant les camps de vacances.
- En cas d'une fratrie, une remise de 10% sur la totalité des frais sera accordée.
- En cas de désistement ou d'absence, le paiement ne pourra être remboursé mais peut être reporté.

ACCEPTATION DU RÈGLEMENT

L'inscription d'un enfant à Aux P'tits Mômes implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement intérieur et financier.

La signature du présent document vaut engagement contractuel pour l'année scolaire complète.

FRAIS D'INSCRIPTION

Les frais d'inscription sont payables chaque année scolaire.

Ils couvrent notamment :

- Les frais de dossier d'inscription
- L'assurance annuelle de l'enfant
- Les fournitures pédagogiques et administratives
- Les frais de gestion

Les frais d'inscription sont strictement non remboursables, quel que soit le motif (désistement, départ anticipé ou non-présentation).

INSCRIPTION EN COURS D'ANNÉE SCOLAIRE

Toute inscription intervenant en cours d'année scolaire rend exigible :

- Les droits d'inscription prévus au règlement financier pourront être proratisés en fonction de la période restante.
- L'intégralité du mois au cours duquel l'élève est inscrit,
- Tout mois commencé est dû en totalité.

FRAIS DE SCOLARITÉ

Les frais de scolarité constituent un engagement annuel obligatoire.

L'année scolaire est répartie sur 10 mois, de septembre à juin inclus.

Le paiement s'effectue exclusivement par trimestre :

- 1er trimestre : septembre à décembre
- 2ème trimestre : janvier à mars
- 3ème trimestre : avril à juin

Le paiement mensuel est strictement interdit.

Toute période entamée est due en totalité.

DÉLAIS DE PAIEMENT

Les règlements doivent être effectués au plus tard :

- 15 septembre pour le 1er trimestre
- 15 janvier pour le 2ème trimestre
- 15 avril pour le 3ème trimestre

PÉNALTÉS DE RETARD

Tout paiement effectué au-delà des délais mentionnés donnera lieu à l'application de pénalités de retard.

En cas de non-régularisation, l'établissement se réserve le droit :

- De refuser temporairement l'accès à la structure
- D'engager les démarches nécessaires au recouvrement des sommes dues.

ENGAGEMENT ANNUEL & DÉPART EN COURS D'ANNÉE

L'inscription engage la famille pour l'année scolaire complète. Tout départ en cours d'année nécessite une demande écrite ainsi qu'un préavis obligatoire d'un mois. En cas de retrait de l'élève en cours d'année scolaire, le mois entamé est dû en totalité, les sommes dues pour le trimestre entamé restent intégralement exigibles, les droits d'inscription restent acquis à l'établissement et les parents demeurent redevables des sommes prévues au règlement financier.

Les causes réelles et sérieuses acceptées par l'établissement sont :

- Déménagement définitif hors ville
- Maladie sérieuse avec justificatif médical entraînant un arrêt de la scolarité
- Mutation professionnelle

Un justificatif officiel sera exigé.

La direction reste seule décisionnaire quant à l'acceptation du motif.

ABSENCES

Aucune réduction ni remboursement ne sera accordé pour :

- Maladie de courte durée
- Vacances anticipées
- Convenances personnelles.

RESPECT DU PROJET ÉDUCATIF

Les parents s'engagent à :

- Respecter le projet pédagogique
- Respecter les décisions éducatives prises par l'équipe
- Adresser toute demande ou réclamation à la direction

RELATION FAMILLE – ÉTABLISSEMENT

Aux P'tits Mômes repose sur une relation de confiance, de respect et de bienveillance.

Tout comportement inapproprié, pression exercée sur le personnel ou atteinte à l'image de l'établissement pourra entraîner une résiliation du contrat.

Aux P'tits Mômes n'est en aucun cas responsable des incidents qui peuvent survenir en cas de non-respect des règles citées ci-dessus.

Casablanca, le:

Nom/Prénom:

Signature du père

Signature de la mère